



**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

ILLE-ET-VILAINE

Assemblée annuelle

27 MARS 2021

Déroulement de la matinée

09h15 – 10h15 : Présentation de l'UNAFAM délégation d'Ille-et-Vilaine

- Introduction par Anne-Marie KERJEAN, déléguée départementale
- Bilan des activités 2020 par les référents de pôles
- Bilan financier par Nicole SARRET
- Perspectives 2021 par Anne-Marie KERJEAN
- Quelques chiffres – Enquête réalisée par l'UNAFAM Bretagne lors du 1^{er} confinement

10h30 – 11h30 : Interventions de psychiatres

- Docteur HEMERY, Médecin psychiatre et chef du pôle à l'hôpital de St Malo
- Docteur BUFTEA, Médecin psychiatre - Hôpital psychiatrique
- Adaptation de la psychiatrie et de l'entourage à la situation sanitaire actuelle
- Projet et Adaptation du Centre Hospitalier de St Malo

11h30 – 12h00 : Conclusion

- Plaidoyer « Pour ma santé mentale, respectons mes droits »

En raison du contexte sanitaire le pot de l'amitié est annulé pour cette année mais nous pouvons nous parler avant de nous quitter

Qui sommes nous ?

L'UNAFAM

Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Association créée en
1963

reconnue d'utilité publique depuis
1968



Environ 15 000 adhérents

L'UNAFAM

concentre son action au profit de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères :

- schizophrénie
- troubles bipolaires
- dépressions sévères
- psychoses graves
- troubles obsessionnels compulsifs

reçoit également les parents d'enfants et d'adolescents ayant des :

- troubles psychologiques
- troubles psychiques
- troubles du comportement

Mission prioritaire de l'UNAFAM

Apporter un soutien aux familles par :

- **L'accueil**
- **L'écoute**
- **L'information**

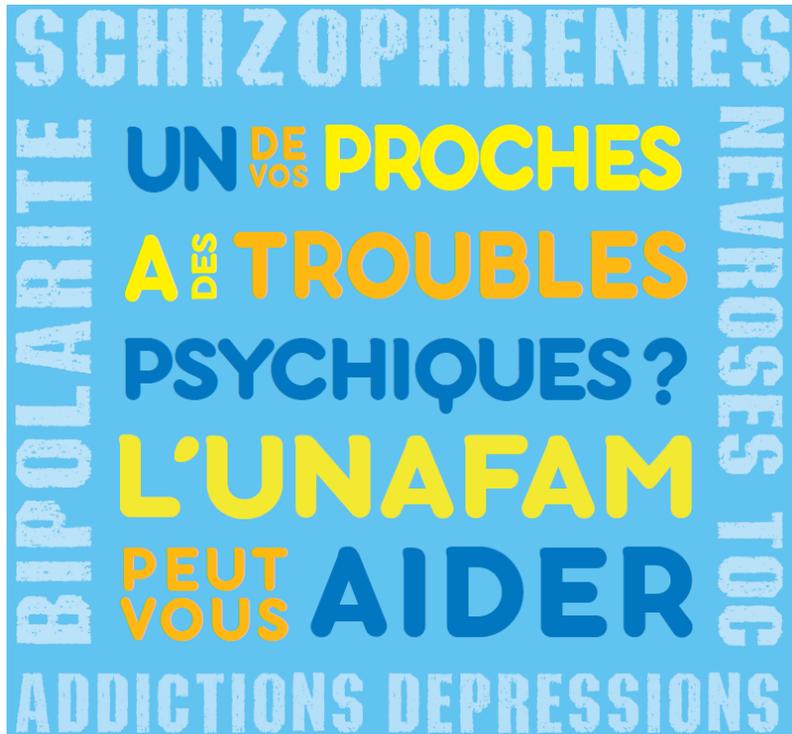
Favoriser l'intégration des usagers dans la vie quotidienne

- Éviter les ruptures de soins
- Veiller à ce que les usagers bénéficient des ressources
- Œuvrer pour trouver des solutions de logement
- Soutenir la création de structures d'accompagnement
- Veiller à un accompagnement adapté
- Aider les aidants familiaux et sociaux
- Promouvoir des structures facilitant une activité occupationnelle ou professionnelle

L'UNAFAM s'engage en faveur de l'intérêt général

- **Lutte contre la discrimination des personnes malades et/ou en situation de handicap psychique, cherche à faire changer le regard sur les personnes en souffrance psychique et leurs familles**
- **Représente des usagers dans les instances sanitaires, médico-sociales et sociales**
- **Participe aux instances consultatives chargées de définir la politique de santé mentale (Conseils locaux de Santé Mentale CLSM; Projets Territoriaux en Santé Mentale PTSM)**
- **Promeut et soutient la création de structures d'accompagnement (par ex Résidence d'Accueil, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale SAVS, SAMSAH....)**

L'UNAFAM présente sur toute la France



- 13 délégations régionales
- 99 délégations départementales
- 300 sites d'accueil de proximité
- Plus de 2000 bénévoles

La délégation d'Ille-et-Vilaine

Rapport d'activité 2020

Personnes concernées par la maladie et le handicap psychique

Estimations – Ile-et-Vilaine

À partir des données INSEE 2018

Population de
l'Ile-et-Vilaine

1 070 000 habitants

Pourcentage de
personnes touchées
par des troubles
psychiques

3%

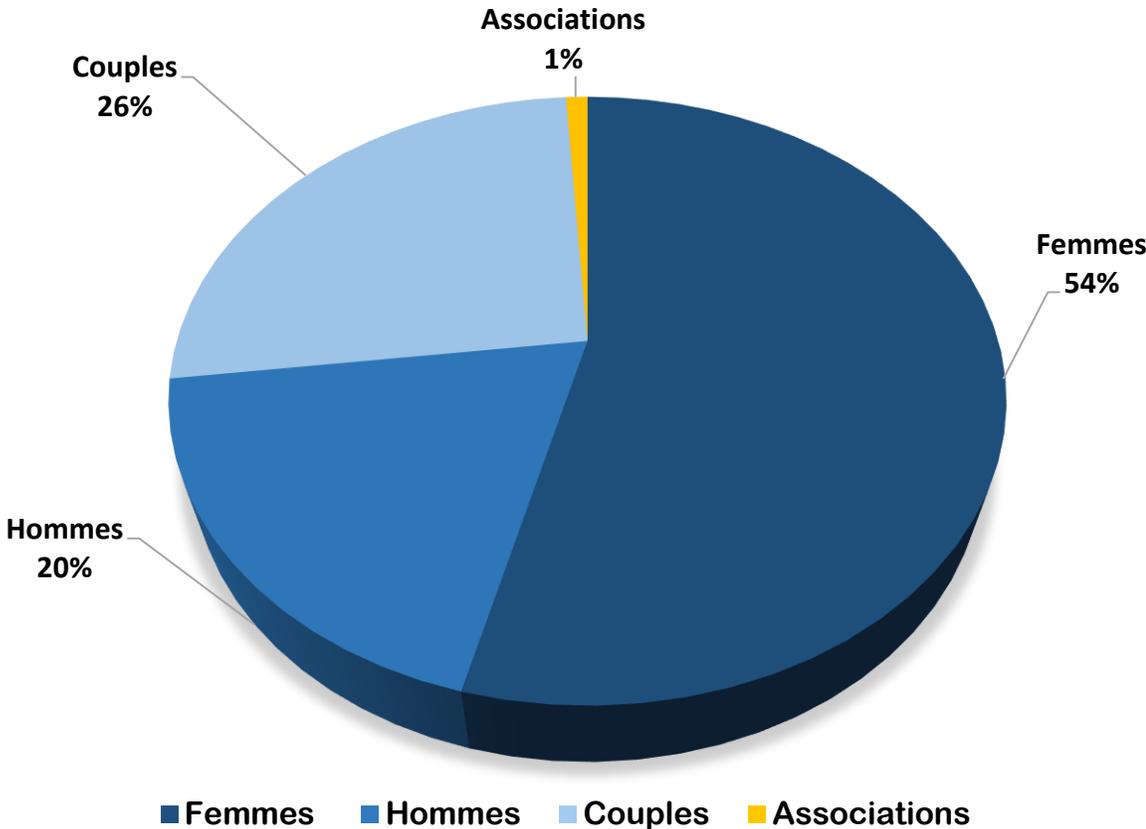
soit une estimation
de
32 000
personnes

Personnes de
l'entourage
impactées par la
maladie ou le
handicap psychique
d'un de leur proche

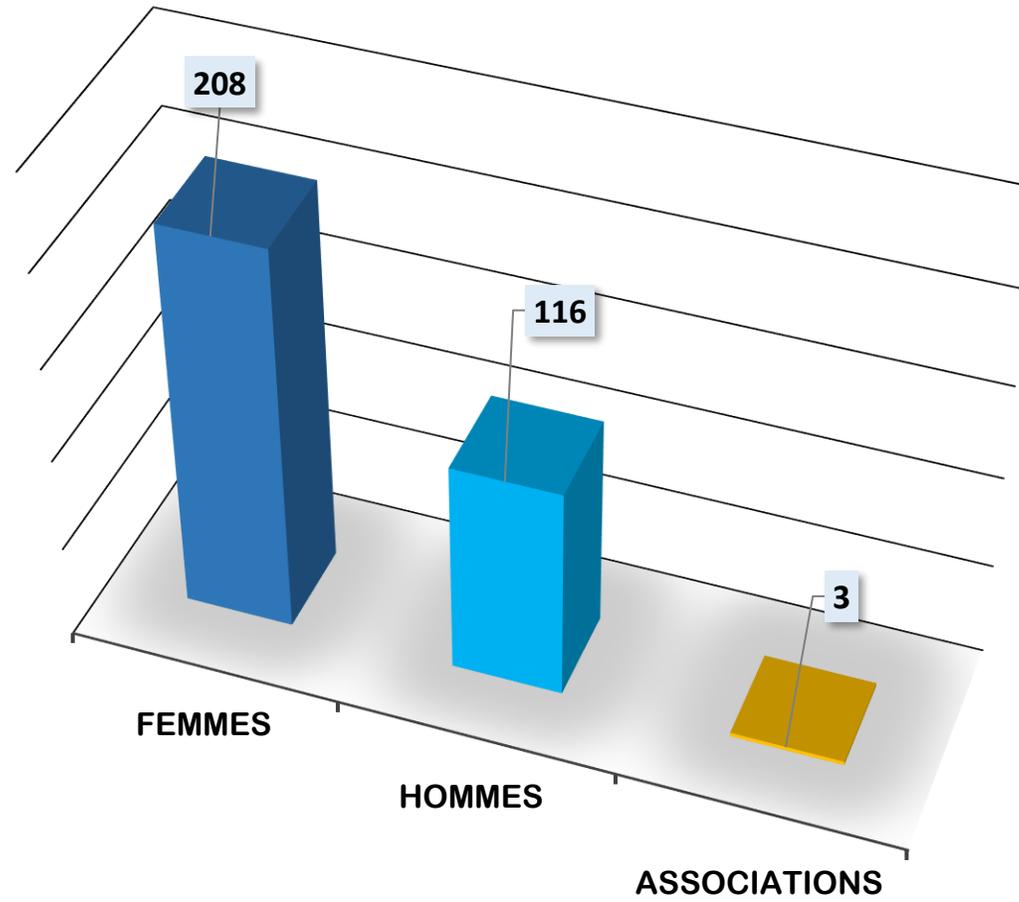
4%

soit environ
43 000 personnes

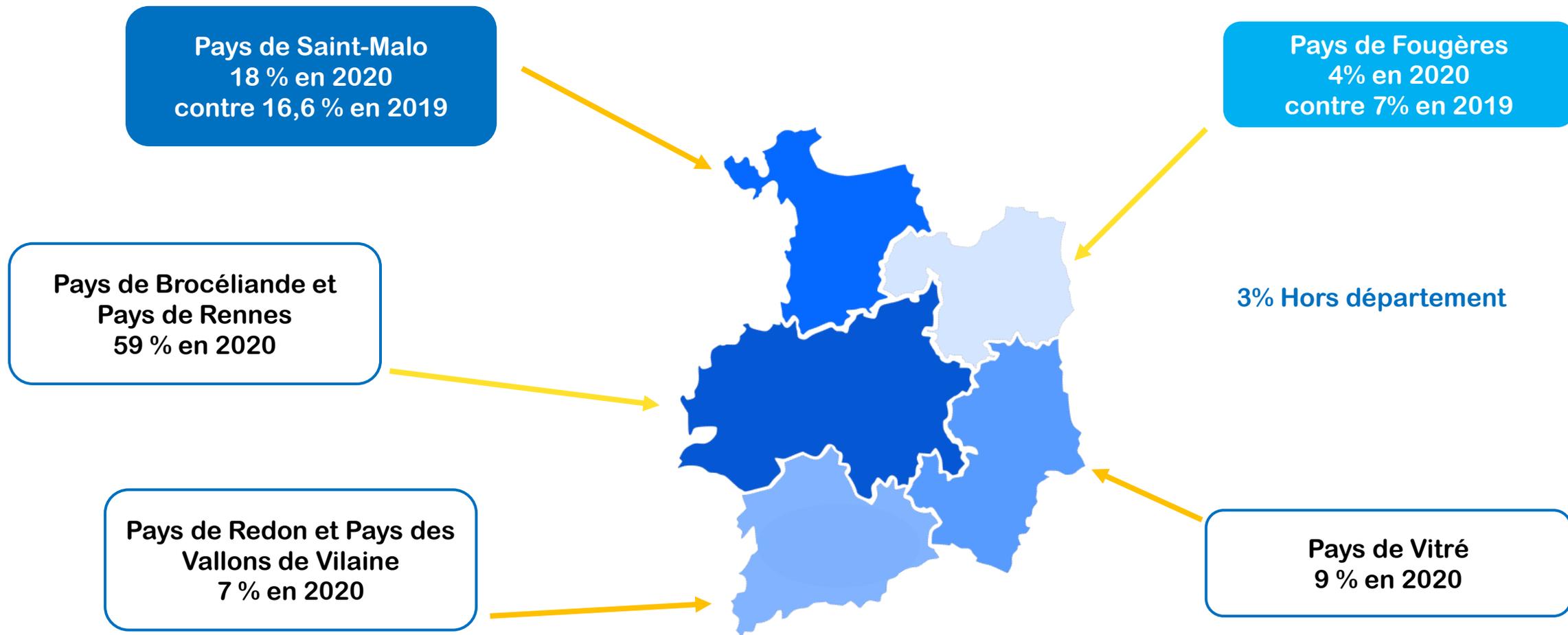
260 adhésions au 31/12/2020



327 adhérents à la délégation Ile-et-Vilaine au 31/12/2020



Répartition des adhésions par pays au 31/12/20



En 2020

L'action de la délégation d'Ille-et-Vilaine se traduit par :



heures
de bénévolat
2,2 ETP



L'investissement de
32 bénévoles



17 623 km
parcourus par les
bénévoles

Soutien à l'entourage

Aide à l'entourage



Permanence téléphonique

Les messages sont enregistrés sur le répondeur en cas d'indisponibilité. Les personnes sont rappelées dès que possible



Accueil individuel en permanence sur RV
Assuré par un binôme de bénévoles



2 Groupes de parole

Animés par un(e) psychologue et un bénévole - engagement sur plusieurs séances

Fonctionnement perturbé en 2020

Rennes - St-Malo



Groupe Accueil échange (Rennes)

Aménagement des modalités de fonctionnement



Cafés conviviaux

Échanges thématiques
Non programmé en 2020



Groupe d'entraide des aidants

N'a pas pu fonctionner en raison du contexte sanitaire



L'accueil est assuré par
des pairs bénévoles
ayant eux-mêmes dû faire
face aux troubles psychiques
de leur proche

Bénévoles formés à l'accueil



Afin d'assurer au mieux, leur
fonction, ces bénévoles ont suivi
une formation spécifique

Orientation - Information



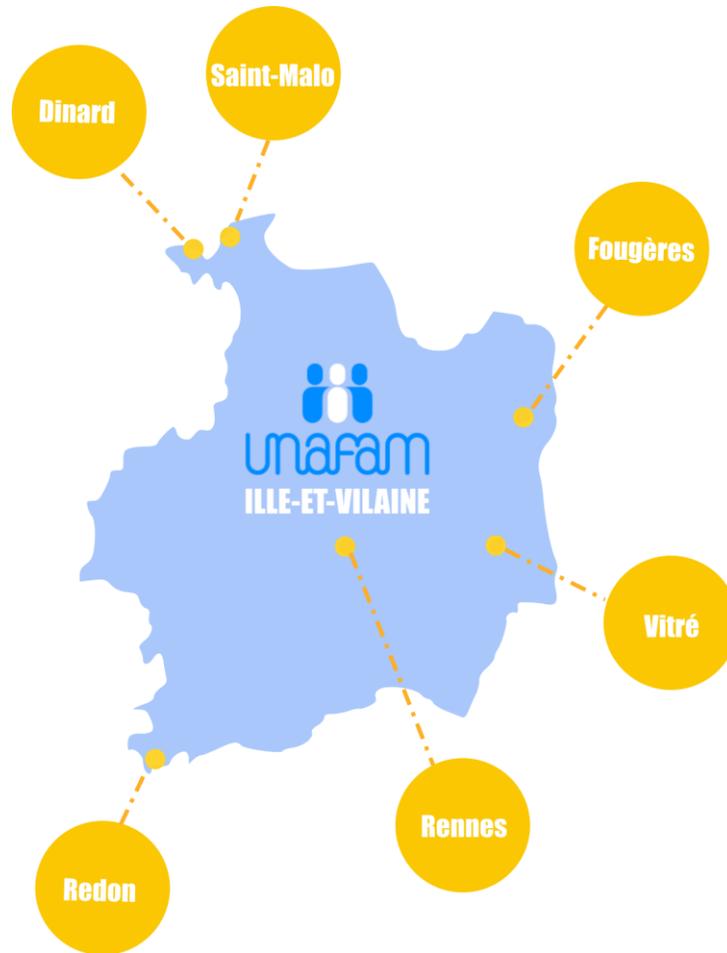
Les bénévoles aident
les familles à
s'orienter vers les
organismes
compétents

- **MDPH**
Maison Départementale des personnes handicapées
- **CMP**
Centres Médico-Psychologique
- **GEM**
Groupes d'Entraide Mutuelle
- **Service écoute-famille**
Siège UNAFAM

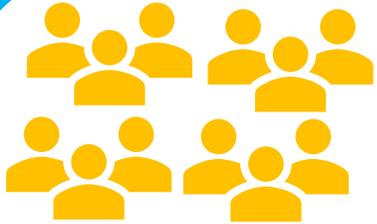
Nous rencontrer

6 sites

Les points d'accueil de la délégation Ile-et-Vilaine



Accueil – bilan 2020



17 bénévoles
Impliqués dans
l'accueil en 2020
contre 20 en 2019



52 personnes reçues
en 2020
contre
145 personnes
en 2019



370 appels en 2020
contre
309 en 2019
Environ 2 tiers d'appels
d'aidants chaque année
(1/3 administratifs)



Amplitude horaire
de chaque
permanence
02h00 à 03h30
accueil sur rendez-vous

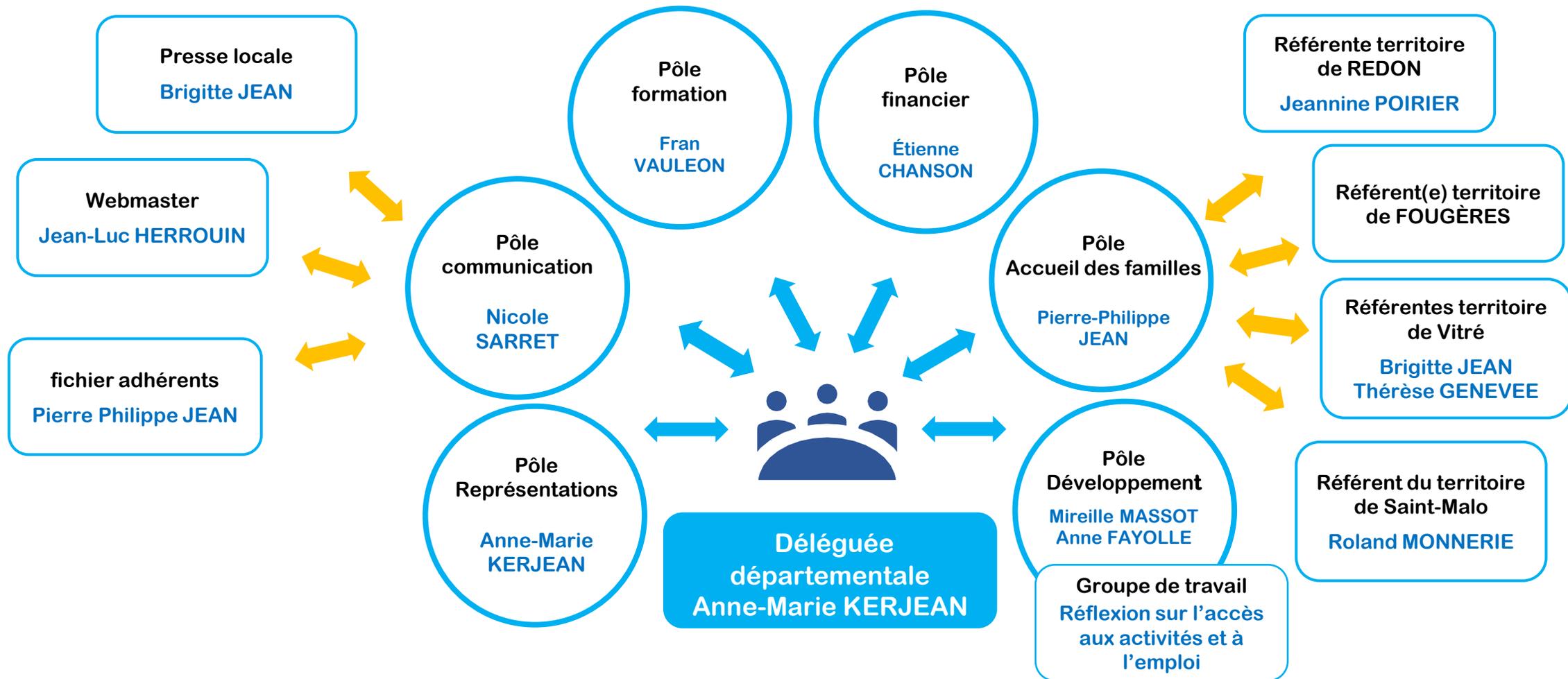
Accueil personnalisé en permanence

Une baisse de 64 % du nombre de personnes accueillies par rapport à l'année précédente.

- Accueil interrompu pendant les deux périodes de confinement
- Effet de sidération
- Mesures de protection et gestes barrières dissuasifs pour certains
- Reprise au second semestre à nouveau freiné par la dégradation de la situation sanitaire

Fonctionnement associatif

le bureau – les pôles – les référents



La gouvernance



Réunion de bureau

3 par semestre

Comptes-rendus communiqués
à l'ensemble des bénévoles



Rencontre des bénévoles

Une par trimestre

Invitation des adhérents

Formations à destination de l'entourage



- **Journée d'information sur les troubles psychiques**

1 session d'une journée :

- À Rennes le 3 octobre 2020 – 6 participants

Une autre session reportée

- **Mieux communiquer avec son proche bipolaire**

Novembre 2020 – reportée à cause du 2nd confinement

- **Journée après-prospect**

reportée à cause du confinement

Formations suivies par les bénévoles

Formations suivies par les bénévoles en 2020

En 2020 6 bénévoles ont suivi 11,5 jours de formation

Contre 18,5 jours de formation suivis par 11 bénévoles en 2019

Formations organisées par l'UNAFAM

- Formation initiale – 2 jours - 4 personnes
- Accueil des pairs aidants – 2,5 jours - 1 personne
- Questions d'Emploi – 1 jour - 1 personne

Autres formations

- Formation à l'écoute – Maison associative de la santé - 2 jours - 1 personne
- Formation à la communication avec les médias - Psycom - 1 jour - 3 personnes
- Formation RU – France Asso Santé – 2 jours – 1 personne



Interventions auprès de publics divers



3 interventions

PUBLICS

- Étudiants – Présentation de l'association à l'IFSI - DINAN
- Santé Mentale France Bretagne – Présentation du baromètre avec la délégation Bretagne
- EHESP – Intervention avec la délégation Bretagne

Temps forts associatifs

De nombreux évènements annulés

Rencontres conviviales,
galettes des rois...

- Rennes

Peu d'occasions en
raison du contexte
sanitaire

Semaines d'information
sur la santé mentale
Thème santé mentale à
l'ère du numérique

- **Présence au stand du forum**

Beaucoup d'évènements
reportés en octobre 21

Forum des associations
Aucun en raison du
contexte sanitaire

Forum des étudiants
- Rennes

Partenaires

L'UNAFAM est partenaire de :

- **ARS (Agence Régionale de Santé)**
- **Établissements ou structures de soins psychiatriques publics et privés**
- **Structures d'accompagnement dédiées au handicap psychique (Etablissement Spécialisé Aide par le Travail, Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux, Groupe d'Entraide Mutuelle...)**
- **Collectivités locales (Conseil départemental, MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées, CCAS - Centre Communal d'Action Sociale, CLIC Centre Local d'Information et de Coordination...)**
- **CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)**

Représentations

Secteur sanitaire, social et médico-social

En 2020



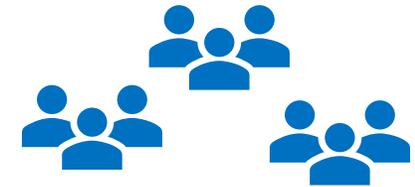
26

Représentations et
groupes de travail
dans le secteur sanitaire
(21 titulaires+ 5 suppléants)



53

Représentations
Au total



27

Représentations et
groupes de travail
dans le secteur social et
médico-social
(19 titulaires + 8 suppléants)

Agence Régionale de Santé

Commission territoriale de santé

2 bénévoles

Projet territorial de Santé Mentale

6 bénévoles

ARS - Conseils Territoriaux de Santé

« Le CTS, conseil territorial de santé est une instance qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire »
(Site de l'ARS)

bénévoles présents dans les CTS

Conseil Territorial de Santé Saint-Malo-Dinan
1 titulaire

Conseil Territorial de Santé Rennes-Redon-Fougères-Vitré
1 Titulaire + 1 suppléant

CLSM - Conseils Locaux de Santé Mentale

CLSM de Rennes
4 bénévoles

CLSM de Saint-Malo
1 bénévole

Commission Des Usagers

La CDU a été instaurée par la loi de 2016. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des malades et de leurs proches

Renouvellement des CDU - représentants des usagers mandatés depuis le 22/11/19

6 bénévoles répartis dans les CDU suivantes :

- Centre hospitalier de Redon : 1 titulaire
- Centre hospitalier Guillaume Regnier : 1 titulaire - 1 suppléante
- Centre hospitalier universitaire de Rennes : 1 titulaire
- Polyclinique Saint Laurent - Rennes : 1 suppléante
- Centre Hospitalier de Saint-Malo : 1 titulaire
- Centre La Thébaudais à Rennes : 1 titulaire
- Clinique de l'Espérance à Rennes : 1 suppléante

Commission Départementale des Soins Psychiatriques

La CDSP a été créée par la loi de juin de 1990 et renommée par la loi du 5 juillet 2011.

Elle est chargée de veiller au respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes admises aux soins sans consentement.

Elle visite des hôpitaux. Elle consulte les registres relatifs aux délais d'hospitalisation ainsi que ceux concernant la durée des mises en isolement et contention.

Elle reçoit les plaintes des hospitalisés sous contrainte et rend un rapport à l'ARS.

1 Bénévole

Conseil de surveillance

Ses missions se concentrent sur :

- les orientations stratégiques
- le contrôle permanent de la gestion de l'établissement

Le conseil de surveillance comprend trois collèges au sein desquels siègent :

- des représentants des collectivités territoriales
- des représentants personnels de l'établissement
- des personnalités qualifiées, dont des représentants d'usagers

Son président est élu parmi les représentants des collectivités territoriales et les personnalités qualifiées



3 bénévoles :

- 1 au CHGR
- 1 à l'Hôpital de Saint-Malo
- 1 à l'Hôpital de Redon

Commission exécutive – COMEX

Elle définit la politique générale de l'institution et en assure la gestion

1 bénévole

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Elle prend toutes les décisions concernant les aides et les prestations au regard de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH (besoins de compensation et élaboration du plan personnalisé de compensation du handicap. La MDPH envoie les notifications d'orientation, aux personnes concernées, AAH, SAVS, SAMSAH, RQTH...)

3 bénévoles siègent dans cette commission.

4 à 5 séances par mois.

Compte tenu des restrictions sanitaires,
ces commissions ont eu lieu mais avec un nombre restreint de membres et souvent en visio-conférence

Des bénévoles membres de Conseils d'administration

12 bénévoles présents dans 10 Conseils d'administration

- **ESAT des Maffrais – Rennes : 2 bénévoles**
- **ESAT Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine : 2 bénévoles**
- **GEM Stratagem – Vitré : 1 bénévole**
- **GEM L'oxygène – Redon : 1 bénévole**
- **GEM Le Sémaphore – Dinard : 1 bénévole**
- **Résidence accueil de Saint-Malo : 1 bénévole**
- **Association tutélaire ATI- Rennes : 1 bénévole**
- **Association tutélaire APASE - Rennes : 1 bénévole**
- **Associations gestionnaires Espoir 35 : 1 bénévole**
- **Collectif handicap 35 : 1 bénévole**

Bilan financier

Bilan 2020 – Budget prévisionnel 2021

Charges 2020

10 184 euros

(Travaux réalisés - 19 000 euros à charge de l'UNAFAM 35 n'apparaissent pas sur les charges mais sont amortis sur 10 ans)

Produits 2020

18 792 euros

(dont 36% de subvention, 26% de quote-part de cotisation, 25% de dons, divers 13%)

Budget prévisionnel 2021

15 340€

Adhésion

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

À retourner accompagné de votre chèque à : Unafam - 12, Villa Compoint - 75017 Paris

Pour adhérer en ligne, rendez-vous sur Unafam.org



Rejoignez l'Unafam et retrouvez la force d'avancer !

OUI, je choisis d'adhérer pour soutenir le combat de l'Unafam.

	Cotisation	
<input type="checkbox"/> Adhérent actif non imposable	15 €	Joindre un justificatif
<input type="checkbox"/> Adhérent actif	65 €	Si vous payez un impôt sur le revenu, le reçu fiscal que vous recevrez vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % de votre adhésion. Chaque membre bénéficie du même accueil mais peut choisir de contribuer à hauteur différente aux actions de l'UNAFAM et de la délégation dont il dépend.
<input type="checkbox"/> Adhérent souscripteur	100 €	
<input type="checkbox"/> Adhérent donateur	250 €	
<input type="checkbox"/> Adhérent bienfaiteur	400 €	

DÉDUCTION FISCALE
66% (Voyez au verso)

Les adhérents reçoivent la revue trimestrielle *Un Autre Regard* par courrier et la *Lettre de la Présidence* mensuelle par e-mail.

Votre carte d'adhérent et votre reçu fiscal vous parviendront dans les meilleurs délais.

Date..... / /

SIGNATURE ►

M. Mme Mlle

BAWEB2021

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite recevoir en toute confidentialité la documentation legs en faveur de l'Unafam

Les informations recueillies ont fait l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la liste des adhérents. Les données sont l'objet d'un traitement automatisé de données à caractère personnel effectué par l'Unafam. Conformément à la loi du 6 Janvier 1978 relative aux « Informations et Libertés » et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD - Règlement général sur la Protection des Données », nous disposons sur nos adhérents, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité et d'effacement adressés notre adresse à adhesion@unafam.org

Déduction fiscale

66 %

DE VOTRE COTISATION SONT DEDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS.
65 € ne vous coûtent réellement que 22,10 €.

DONS

Le montant des dons, pour l'année 2020 s'élève à 4698 €.

Vous avez été nombreux à faire un don à l'association, soyez en vivement remerciés.

Projets en cours et à venir

Actions et perspectives 2021

- Pérenniser les actions existantes, tout particulièrement celles de soutien aux familles
- Sensibiliser le grand public pour améliorer la compréhension des maladies et du handicap psychiques :
 - Développer et faire connaître les formations Premiers Secours en Santé Mentale
 - Participer à la SISM du 4 au 17 octobre 2021 sur le thème : Santé mentale et respect des droits
 - Continuer à s'investir dans les CLSM
- Favoriser le recours aux 2 bénévoles référentes Joyce Legeay et Joëlle Ratero « parcours pénal » lorsqu'une famille a un proche confronté à la justice pénale
- Développer des compétences spécifiques pour accueillir les parents d'enfant(s) et d'adolescent(s) qui souffrent de troubles du comportement : réunion grand public prévue à l'automne « enfant-ado, en panne pendant les études »
- Continuer à organiser des rencontres

Actions et perspectives 2021

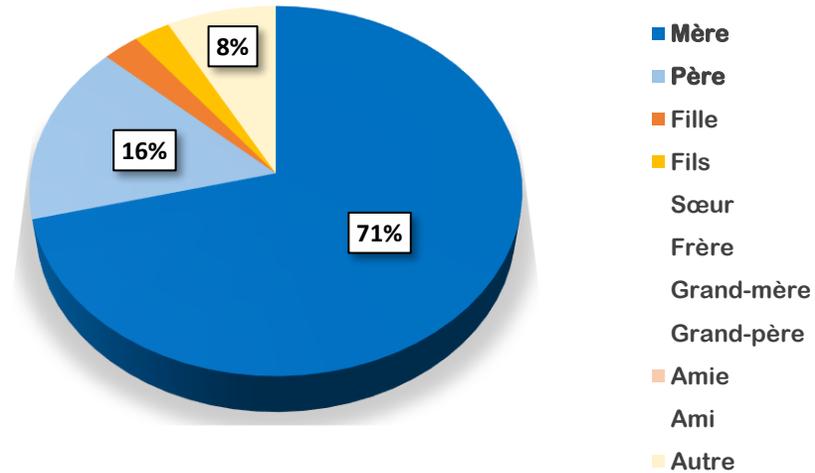
- Poursuivre le travail engagé dans le PTSM 35 (Plan Territorial en Santé Mentale) en tant que contributeurs ou pilotes des actions visant « un parcours de vie en Santé mentale sans rupture » principalement dans les actions suivantes :
 - « Développer les équipes de suivis intensifs ambulatoires psychiatriques à domicile »
 - « Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi »
 - « Habiter dans la cité : des solutions adaptées d'habitat & un parcours accompagné »
 - « Créer une culture « santé mentale » dans les formations initiales et continues »
 - « Pour un accueil et des pratiques adaptées : prendre en compte le savoir expérientiel des personnes concernées et de leur entourage »
 - « Soutenir et développer les dispositifs de pairs-aidance »)
- Développer la notoriété de l'UNAFAM 35 vers le tout public par une communication efficiente et diversifiée (vers les familles, les CMP, les médecins généralistes...)
- Participer à l'organisation du colloque régional 2021, programmé à Quimper sur le thème de l'habitat
- Contribuer à l'organisation de Psycyclette le 7 septembre 2021. Les cyclistes arrivent à St Grégoire.
- Se faire connaître pour obtenir plus d'adhérents et renforcer l'équipe des bénévoles

Merci
de votre attention et de votre participation

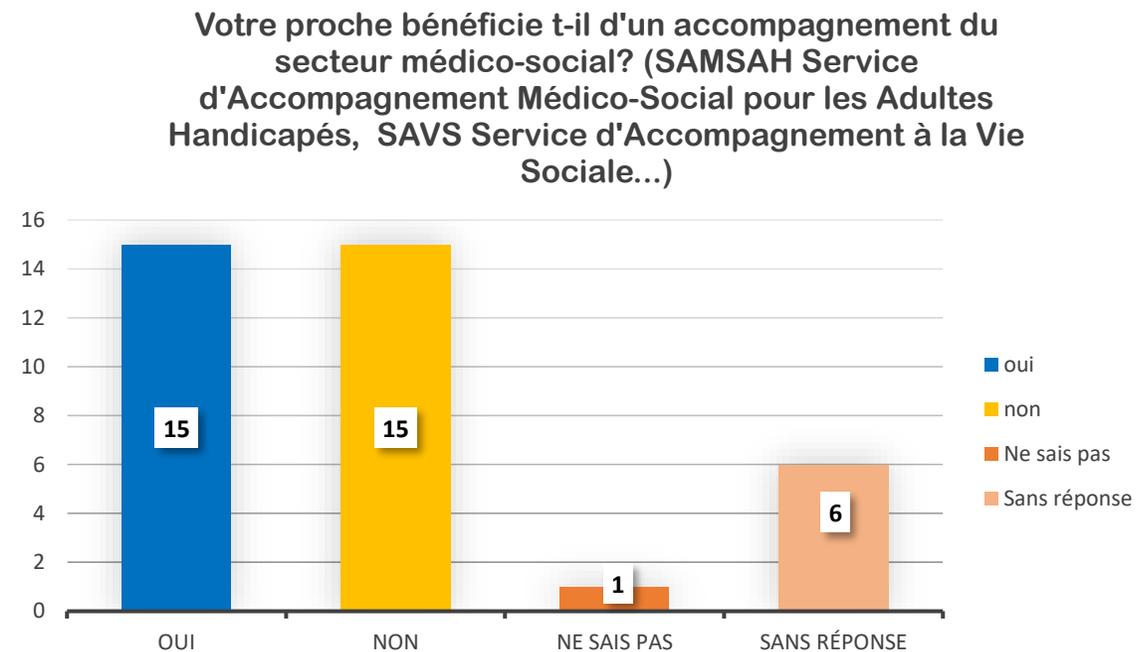
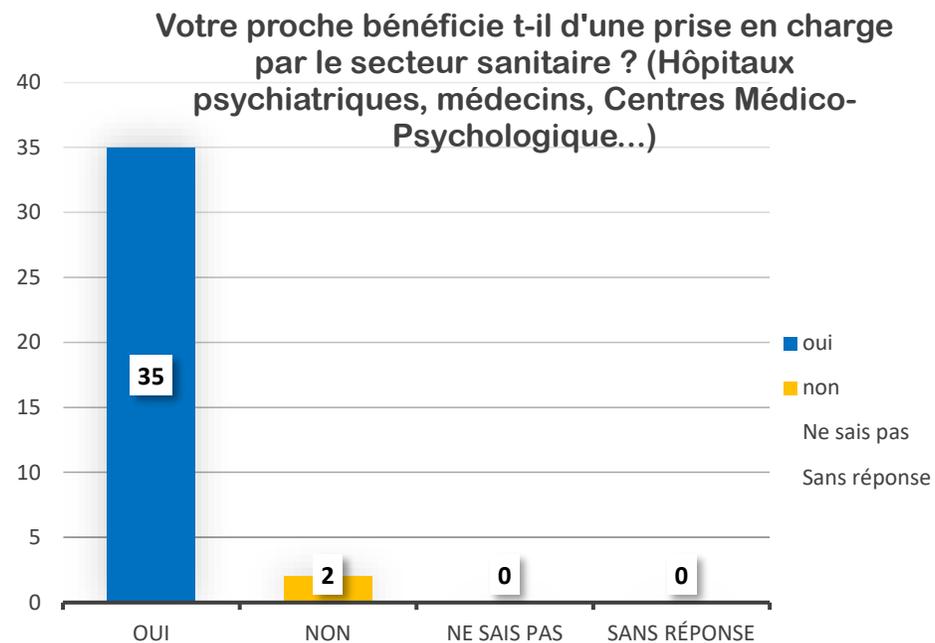
Enquête réalisée auprès de l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques durant le premier confinement

Profil majoritaire des répondants : des parents à 87%

Participants à l'enquête
lien avec la personne vivant avec des troubles psychiques

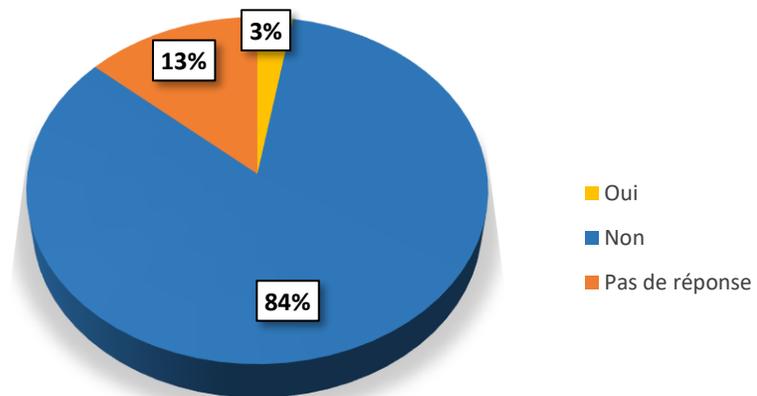


Prise en charge - accompagnement



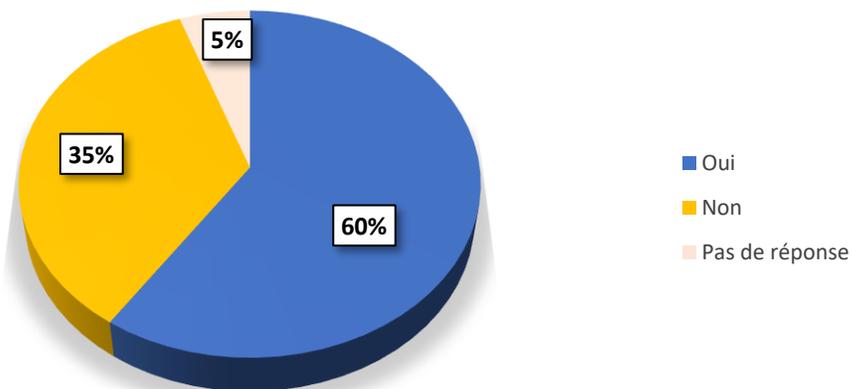
Prise en charge - accompagnement

Votre proche a t-il été pris en charge par un service d'urgence psychiatrique durant cette période ?

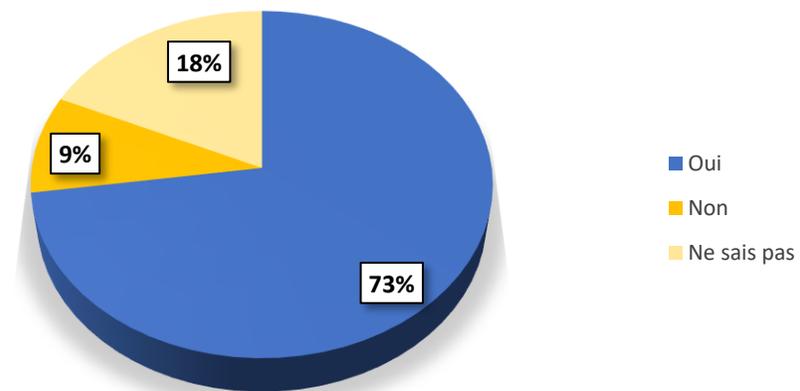


Suivi en ambulatoire

Avant la mise en place du confinement, votre proche était-il suivi en ambulatoire ?

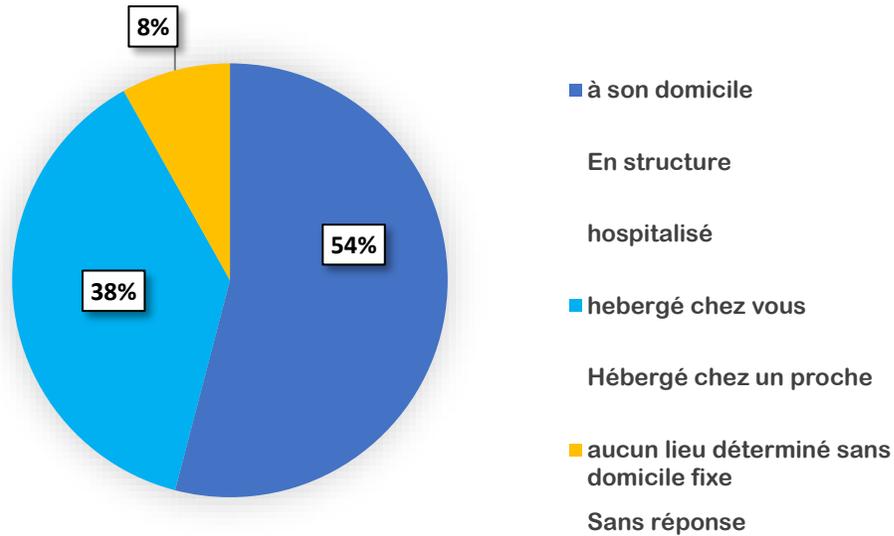


Son suivi était-il toujours assuré dans ce contexte ?



Lieu du confinement

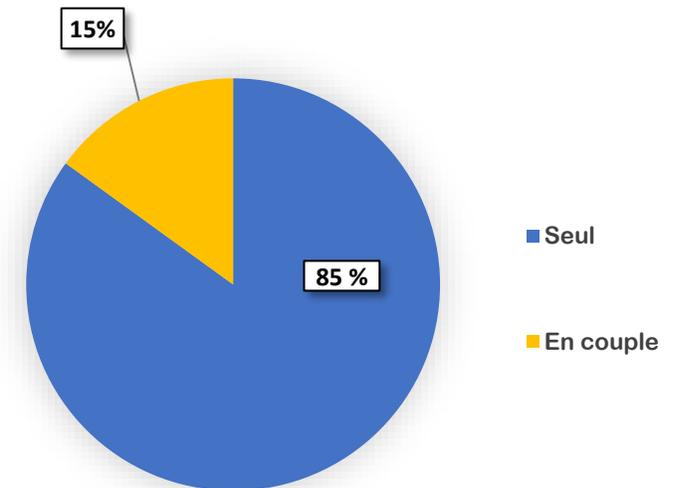
A quel endroit votre proche est-il confiné ?



Sur 37 répondants, 20 ont déclaré que leur proche était confiné à son propre domicile. 14 répondants sur 37 ont hébergé leur proche durant cette période.

Ce constat s'observe dans les mêmes proportions au niveau régional, sur un échantillon statistique plus conséquent (119 réponses).

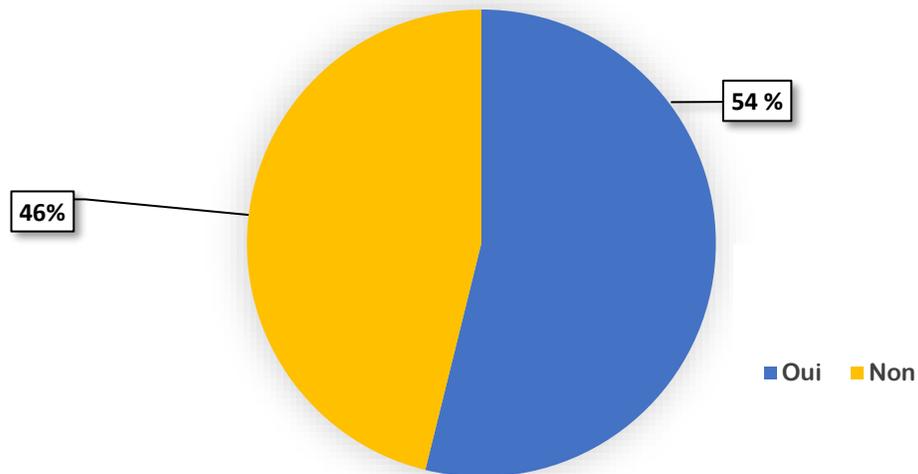
A son domicile est-il ?



Cohabitation durant le confinement – difficultés rencontrées

50 % des répondants hébergeant leur proche a jugé la cohabitation compliquée à gérer.

Vous cohabitez avec votre proche.
Est-ce exceptionnel et lié aux circonstances ?

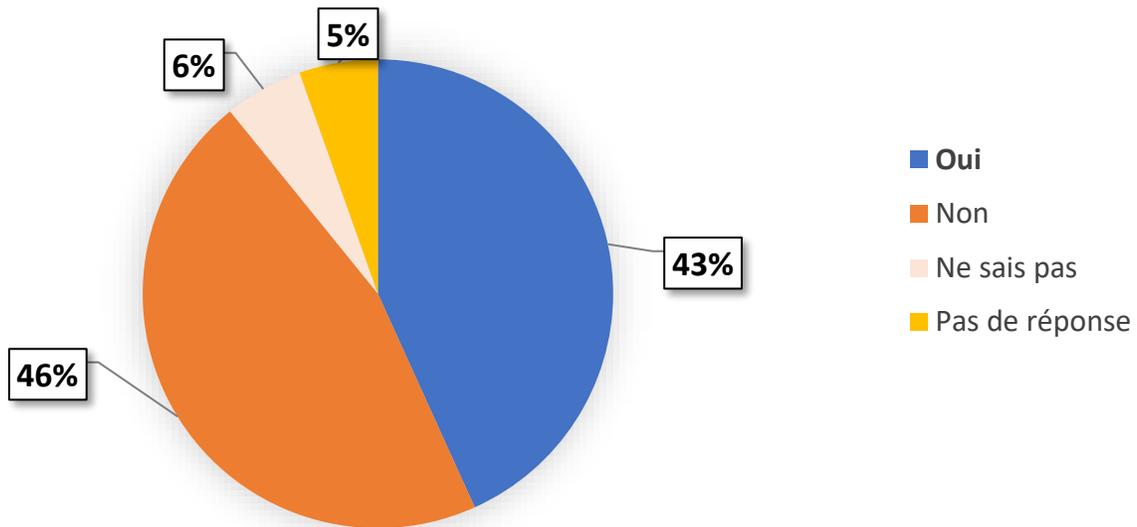


Difficultés rencontrées.

- *Faire respecter les consignes sanitaires*
- *Gérer les angoisses, la fluctuation des humeurs*
- *Composer avec les addictions*
- *Subir un rythme de vie différent du sien*
- *Atténuer les tendances au repli sur soi*
- *Contenir l'agressivité et les tensions*
- *Tempérer des demandes excessives*
- *Pallier un manque d'autonomie*
- *Accepter une absence d'occupation*
- *Gérer un manque de communication*
- *Supporter une certaine négligence, le laisser-aller, les problèmes d'hygiène*
- *Composer avec les interruptions de traitement, le déni face à la maladie*

Addictions

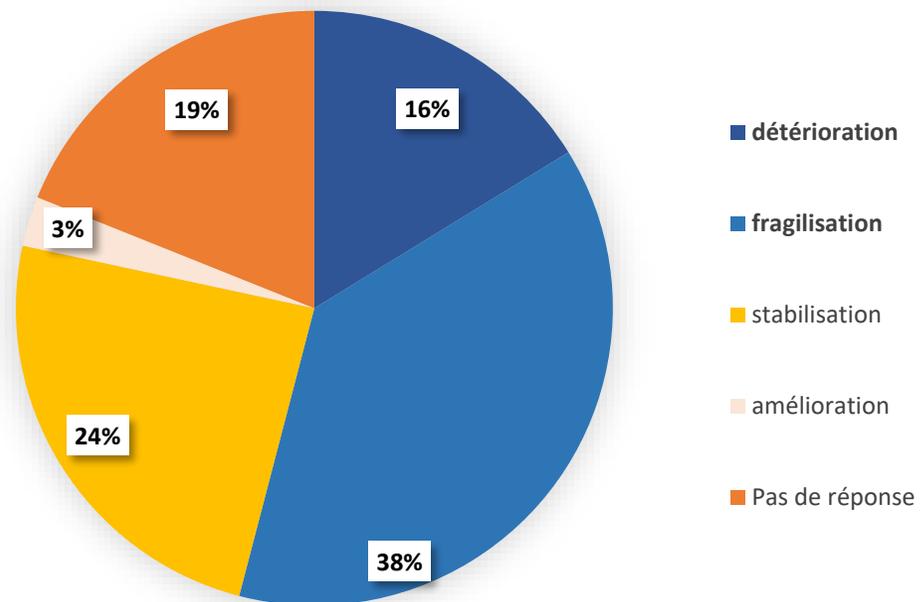
Votre proche était-il confronté à des addictions avant cette période de confinement ?



56,3 % des répondants dont le proche est concerné par des addictions a considéré que cette période de confinement les avaient exacerbées.

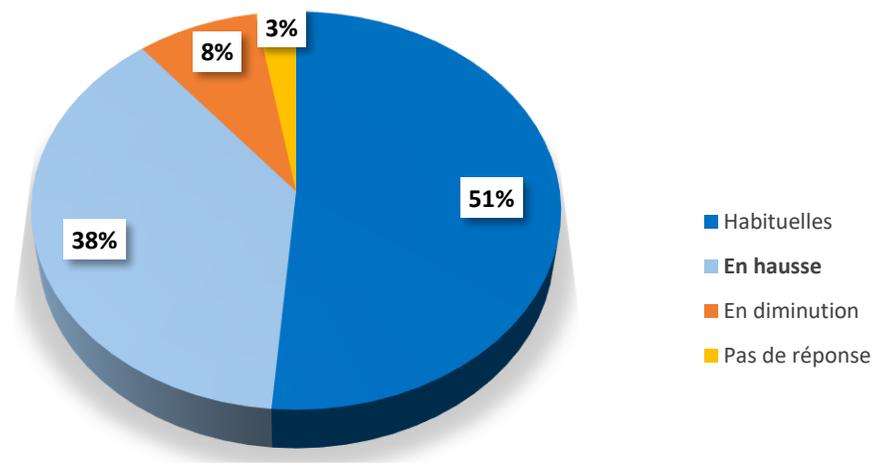
Etat psychique - impact du confinement

Selon vous, quel impact, le contexte actuel a-t-il sur l'état psychique de votre proche ?



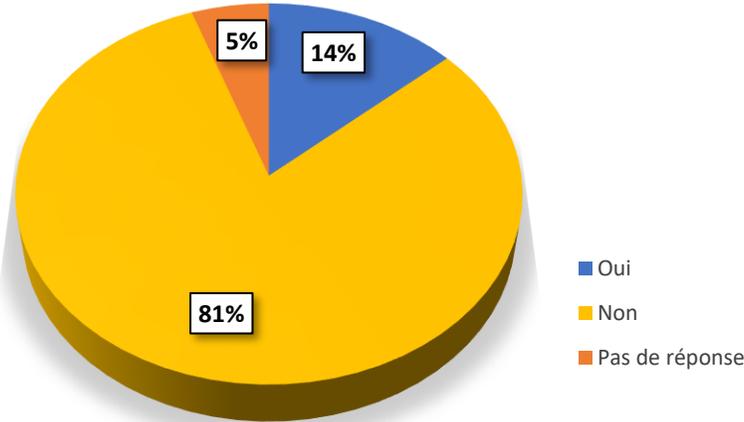
Une augmentation des sollicitations du proche éprouvée par 38 % des répondants

Dans ce contexte, les sollicitations de votre proche, à votre égard, vous semblent :



Recours aux services de l'UNAFAM dans une faible proportion

Dans ce contexte, avez-vous sollicité l'UNAFAM ?



Merci de votre attention

Permanences d'accueil et groupes de parole

Rappel des horaires et des adresses

Permanence - accueil individuel



DINARD

23 rue de la vallée

1^{er} mardi du mois

15h00-17h00

ou sur rendez-vous

07.83.00.60.70



FOUGÈRES

Maison des usagers
de l'hôpital de Fougères

Sur rendez-vous

02.99.53.88.93

Permanence - accueil individuel



REDON

**Ressources Santé
2 grande rue**

sur rendez-vous

07.67.45.98.10



RENNES

4 avenue d'Italie – Tour Sienne
Rez-de-chaussée à gauche

Tous les mardis sur rendez-vous

14h00 -17h00

02.99.53.88.93



SAINT-MALO

Local d'Espoir 35
1 avenue des comptoirs

1^{er} mercredi du mois

10h00 -12h00
ou sur rendez-vous

07.83.00.60.70

Permanence – accueil individuel



VITRÉ

**Centre social
27 rue Notre-Dame**

Sur rendez-vous

Durant les permanences
demander l'UNAFAM

02.99.75.04.60

Groupes de parole



RENNES

Groupe de parole fermé
engagement sur 9 séances

1 fois par mois
18h00-20h00

Groupe d'accueil échange ouvert à tous

1 fois par mois
18h00-20h00

Groupes de parole



SAINT-MALO

Groupe de parole

1 fois par mois

18h30-20h30

Groupe d'entraide des aidants

1 fois par mois

09h30-12h30

Permanence téléphonique



02.99.53.88.93

Roulement assuré par plusieurs bénévoles